

SOVIDIS
Société à responsabilité limitée au capital de 800 000 euros
Siège social : 6 rue de Beauvais 91410 ROINVILLE
439 990 177 RCS EVRY

DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
(Art. L. 224-3 Code de commerce)

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 27 janvier,

Monsieur Yannick EUZENAT,
demeurant 6 rue de Beauvais 91410 ROINVILLE,

Associé Unique de la Société SOVIDIS,

Envisage la transformation de la Société en société par actions simplifiée comportant un seul associé et a décidé, conformément aux dispositions de l'article L. 224-3 du Code de commerce, de désigner :

la société dénommée TALENZ ALTEIS LE HAVRE, SAS au capital de 10 000 €, dont le siège est situé 24 Rue Maréchal Gallieni 1 76600 LE HAVRE, immatriculée au RCS du HAVRE sous le numéro 331 788 471,

Commissaire aux comptes inscrit, en qualité de Commissaire à la transformation chargé d'apprécier sous sa responsabilité la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers pouvant exister au profit d'associés ou de tiers, dans les conditions prévues à l'article L. 224-3 du Code de commerce et d'établir en outre le rapport sur la situation de la Société prévu par l'article L. 223-43 du Code de commerce.

Il pourra rendre compte de sa mission dans un seul rapport.

L'associé Unique décide que le présent acte sera signé au moyen d'une signature électronique qui respecte les exigences relatives à une signature électronique avancée prévues par l'article 26 du règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur au sens de l'article R. 227-1-1 du Code de commerce.

L'Associé Unique
Yannick EUZENAT

Yannick EUZENAT

